

Sixième édition - Juin 2014

LE MOCI
Le moniteur du
commerce
international
lemoci.com

Éthiopie • Myanmar • Mongolie
Mozambique • Ouganda • Rwanda
Six nouveaux pays analysés

Atlas des risques pays

Paiement, recouvrement,
logistique et douane

110
États
à la loupe

N° 1965-1966 - Bimensuel - Du 12 au 25 juin 2014 - 25 € - ISSN : 0026-9719

En partenariat avec





Évaluez vos risques à l'international et préservez votre trésorerie

- Assurance-crédit
- Recouvrement
- Caution

Euler Hermes assure le succès de vos échanges commerciaux.

Protégez-vous du risque d'impayé partout où vous amènent les opportunités de marché et développez votre activité en toute confiance.

Anticipez la situation financière de vos clients et prospects afin de vous concentrer sur des partenaires commerciaux solides. Euler Hermes propose des solutions personnalisées pour sécuriser votre trésorerie et votre rentabilité.

Euler Hermes, leader mondial
de l'assurance-crédit.

www.eulerhermes.fr



EULER HERMES
Our knowledge serving your success*

Atlas

des risques pays

à l'usage des opérateurs du commerce international

**Paiement, sécurité, logistique et douane
dans 110 États**
Sixième édition enrichie - Juin 2014

Jean-Claude Asfour,
et le concours des experts d'Euler Hermes et de la Société Générale

Sous la direction de
Christine Gilguy, rédactrice en chef

Lettre de l'éditeur

D'un risque à l'autre

Le début de l'année 2013 avait été marqué, en Europe, par la crise financière chypriote, le début de 2014 est marqué par le déclenchement d'une crise politique ukrainienne qui, depuis la chute de l'ancien président Ianoukovitch, le 22 février, sous la pression populaire, a pris aussi la tournure inquiétante, depuis l'annexion de la Crimée par la Russie, d'un bras de fer politique et économique entre la Russie de Vladimir Poutine et le camp occidental, avec son arsenal de menaces et de sanctions. Et depuis quelques semaines, de nombreuses entreprises européennes – dont les françaises – vivent dans l'angoisse de devoir faire face à des pertes en cas de sanctions économiques européennes ! De quoi doucher le regain d'optimisme qu'avait suscité, chez les exportateurs, la perspective d'une timide réouverture vers l'Iran, à l'automne 2013.

Alors que les effets de la crise financière mondiale de 2008-2009 pèsent encore sur les économies occidentales, particulièrement en Europe, l'époque pas si lointaine, juste avant 2008-2009, où les milieux les plus experts estimaient le risque politique – une composante essentielle de la notion de risque pays à l'exportation – confiné à quelques conflits très locaux, est donc bien révolue ! Quand au risque socio-économique, autre composante phare du risque pays, on sait qu'il a pris une dimension particulièrement multiforme depuis la vague du « printemps arabe », commencée en janvier 2011 avec la chute du régime ben Ali en Tunisie, que personne n'avait vu venir. Qui aurait cru que le mécontentement populaire au Brésil, attisé par des contreperformances politico-économiques, aurait jeté un voile d'incertitudes sur le bon déroulement de la Coupe du Monde de football alors que ce sport est censé y être roi et que l'événement devait le faire entrer de plain-pied dans le cercle privilégié des nations capables d'accueillir ce type de show mondial ? Et que dire du gouvernement chinois qui, engagé dans un assainissement de son économie, commence à laisser faire les défauts de paiement sans plus intervenir ?

Pour autant, au regard des performances de croissance, les marchés étrangers restent les relais les plus solides de croissance et de développement pour les entreprises. Et faire avec les risques, qu'ils résultent d'événements politiques ou qu'ils résultent de la faillite d'une entreprise cliente, constituent un souci quotidien des entreprises exportatrices bien gérées, grandes et petites. Celles qui tirent leur épingle du jeu sont celles qui savent anticiper ces risques et mettent en place des méthodes et des outils qui permettent sinon de les éliminer complètement, du moins de les réduire sans nuire à l'efficacité commerciale.

Six pays supplémentaires couverts par l'Atlas

Dans ce contexte, notre Atlas, dont c'est la sixième édition cette année, a plus que jamais son rôle pour aider les entrepreneurs à se forger leur propre politique de gestion des risques d'impayés à l'export.

Cette année, il élargit sa couverture à six nouveaux marchés d'Asie et d'Afrique pour lesquels les entreprises françaises com-

mencent à faire part de leur intérêt – Myanmar (Birmanie), Mongolie, Éthiopie, Mozambique, Ouganda, Rwanda – portant à 110 le nombre de pays couverts cette année.

Que contiennent les fiches ? De quoi les aider à répondre à trois préoccupations concrètes des exportateurs :

- évaluer le risque de non-paiement de leurs clients ou prospects, que ce risque résulte de la situation politique et socio-économique du pays, de la solvabilité du client potentiel lui-même ou de conditions de livraison difficiles ;
- évaluer les risques pesant sur les expéditions de marchandises et le respect des délais ;
- mettre en œuvre les solutions pour anticiper et réduire au mieux ces risques et, *in fine*, réussir ses expéditions et se faire payer. Sont ainsi livrées, de façon synthétique, des informations et des recommandations directes et claires sur des points clés tels que les notes de risques pays de différents assureurs-crédits, les meilleures sources d'information sur les entreprises du pays, les délais et pratiques de paiement les plus répandus chez les exportateurs ayant des opérations avec le pays, ou encore les modalités de recouvrement et les conditions de la logistique et des transports.

Toutes les fiches ont été actualisées tant au plan des chiffres clés puisés aux meilleures sources que des notes de risque, informations et conseils livrés par Jean-Claude Asfour, notre expert indépendant du risque pays.

Deux grands partenaires ont contribué à nouveau cette année à enrichir les fiches pays de leur propre expertise et de leur conseil : **Euler Hermes** et **Société Générale**. Nous les en remercions d'autant plus vivement que leurs avis sont mis à jour et documentés avec beaucoup de sérieux !

Christine Gilguy, rédactrice en chef

LES FICHES PAYS EN 7 RUBRIQUES

Chaque fiche pays, outre une batterie de chiffres et indicateurs clés, fournit les informations concrètes et conseils dans sept domaines :

- 1/ la tendance du risque pays, avec les notes les plus récentes des principaux assureurs-crédits complétées par l'appréciation du credit manager Moci, tirées de sources diversifiées, dont celle du « terrain » ;
- 2/ les meilleures sources pour se renseigner sur la solvabilité des entreprises du pays ;
- 3/ les moyens de paiement recommandés ;
- 4/ les conditions de paiement les plus pratiquées ;
- 5/ les garanties bancaires locales ;
- 6/ les solutions en cas de litige ;
- 7/ la logistique et les douanes.

Pour chaque pays, un conseil du credit manager Moci, très « terrain », est fourni. Il est complété, dans une sélection de pays, par les avis d'expert de nos partenaires.

Les auteurs



Jean-Claude Asfour, le crédit manager Moci

Jean-Claude Asfour a exercé pendant de nombreuses années les fonctions de crédit manager et de trésorier au sein de grands groupes industriels français et américains. Consultant senior, il mène aujourd'hui des missions de conseil et de formation en France et à l'étranger, dans les domaines

du commerce international, du droit des affaires et du crédit management. Il intervient également dans ces domaines, en tant que formateur, au sein de plusieurs grandes écoles.

Jean-Claude Asfour collabore au *Moci* depuis de nombreuses années : il est notamment l'auteur d'articles et d'ouvrages pratiques sur les moyens de paiement et garanties internationaux ainsi que la gestion des risques de crédit à l'international. Le dernier en date est le « Guide de la gestion du risque client à l'international » (édition 2014). Il a également contribué à la réalisation de fiches pays axées sur les pratiques de paiement locales.

Avec le concours de : Delphine Miot et Christine Gilguy pour les chiffres clés

Et les experts de : Euler Hermes et Société Générale

Direction, coordination : Christine Gilguy Rédactrice en chef

Cartes : Chantrioux

LE MOCI

ÉDITEUR Sedec SA

11 rue de Milan - 75 009 Paris - France
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00
www.lemoci.com

Directeur de la publication

Vincent Lалу

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)

Grand reporter : François Pargny (23)

Ont collaboré à ce numéro : Venice Affre

Maquette : Delphine Miot,

rédactrice graphiste (37)

Pour joindre votre correspondant

par téléphone, composez

le +33 (0)1 53 80 74 suivi

des deux derniers chiffres du poste.

PUBLICITÉ

Directeur Commercial :

Philippe Chebanec (10)

Directeur de Clientèle Internationale :

Christophe Bonami (01)

Directrice de Clientèle Internationale :

Pauline Conjard (07)

Antenne régionale sud : Karine Rosset

(+33 (0)4 26 84 57 87)

Assistante commerciale

et responsable technique :

Cindy Renaud (14)

Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

MOCI EVENEMENTS

Chef de projet pôle Événement :

Benoit de Montmarin

(+33 (0)1 49 70 12 73)

GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe :

Delphine Chêne

Directrice de la diffusion et du Web :

Michèle Marcaillou

Directrice du marketing : Victoria Irizar

Directeur de la fabrication :

Robin Loison

Webmaster : Pierre Lалу

Comptabilité, gestion :

Evelyne Montecot (08), Valérie Perrin

Conception graphique : amarena

Impression

Imprimerie de Champagne

Rue de l'Etoile de Langres

ZI Les Franchises - 52200 Langres

Commission paritaire.

Publication n° 0916 T 81051

ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution

L'adresse électronique des collaborateurs

permanents est : prenom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même partielle,

des textes et documents parus dans le présent

numéro est soumise à l'autorisation préalable de

la rédaction

Magazine bimensuel.

Abonnement 1 an (24 numéros + Lettre

confidentielle + accès web limité)

285,88 euros TTC.

Service abonnement :

Tél. : 01 53 80 74 30

abonnement@lemoci.com

Tarif étranger : nous consulter

Lettre de l'éditeur	p. 4	Asie - océan Indien	
Les auteurs	p. 5	Australie	p. 114
Glossaire	p. 6	Chine	p. 116
Sigles	p. 8	Corée du Sud	p. 120
Interpréter les notes de risque	p. 9	Hong Kong	p. 122
Deux indicateurs complémentaires	p. 10	Inde	p. 124
Les sources	p. 10	Indonésie	p. 127
Introduction	p. 12	Japon	p. 129
		Malaisie	p. 131
		Myanmar (Birmanie)	p. 132
		Nouvelle-Zélande	p. 134
		Pakistan	p. 135
		Philippines	p. 137
		Singapour	p. 138
		Taiwan	p. 140
		Thaïlande	p. 142
		Vietnam	p. 143

Europe - UE

Allemagne	p. 14	Afrique	
Autriche	p. 17	Afrique du Sud	p. 146
Belgique	p. 19	Algérie	p. 147
Bulgarie	p. 22	Angola	p. 151
Chypre	p. 26	Bénin	p. 152
Croatie	p. 27	Burkina Faso	p. 154
Danemark	p. 29	Cameroun	p. 156
Espagne	p. 30	Congo (République du)	p. 158
Estonie	p. 34	Côte d'Ivoire	p. 160
Finlande	p. 35	Ethiopie	p. 162
France	p. 36	Gabon	p. 163
Grèce	p. 39	Ghana	p. 165
Hongrie	p. 41	Guinée	p. 167
Irlande	p. 43	Guinée Équatoriale	p. 168
Italie	p. 44	Kenya	p. 169
Lettonie	p. 48	Libye	p. 171
Lituanie	p. 49	Madagascar	p. 172
Luxembourg	p. 50	Mali	p. 174
Malte	p. 52	Maroc	p. 175
Pays-Bas	p. 53	Maurice	p. 178
Pologne	p. 56	Mauritanie	p. 180
Portugal	p. 58	Mozambique	p. 182
République tchèque	p. 61	Niger	p. 183
Roumanie	p. 63	Nigeria	p. 184
Royaume-Uni	p. 65	Ouganda	p. 186
Slovaquie	p. 67	Rép. dém. du Congo	p. 187
Slovénie	p. 69	Rwanda	p. 188
Suède	p. 70	Sénégal	p. 190
		Togo	p. 193
		Tunisie	p. 194

Europe - hors UE

Biélorussie	p. 74	Moyen-Orient	
Norvège	p. 75	Arabie Saoudite	p. 198
Russie	p. 76	Bahreïn	p. 199
Serbie	p. 80	Égypte	p. 201
Suisse	p. 81	Émirats Arabes Unis	p. 203
Turquie	p. 84	Irak	p. 204
Ukraine	p. 86	Iran	p. 206
		Israël	p. 208
		Jordanie	p. 209
		Koweït	p. 210
		Liban	p. 212
		Oman	p. 213
		Qatar	p. 214
		Syrie	p. 216
		Yémen	p. 217

Asie centrale

Azerbaïdjan	p. 88
Kazakhstan	p. 89
Mongolie	p. 90
Turkménistan	p. 92

Amérique

Argentine	p. 94
Brésil	p. 96
Canada	p. 99
Chili	p. 100
Colombie	p. 102
Cuba	p. 103
États-Unis	p. 104
Mexique	p. 107
Panama	p. 108
Pérou	p. 110
Salvador	p. 111
Venezuela	p. 112

Glossaire

RISQUES

Financiers

Les risques financiers dont il est question dans cet ouvrage concernent principalement le risque de non-paiement dans une opération de vente à l'exportation. Voici ci-après les différentes notions concernées.

• **Risque pays** : évaluation de la situation politique, sociale, macro-économique et financière d'un pays et de la manière dont son évolution peut avoir une influence positive ou négative sur le comportement de paiement des États, des sociétés publiques et des entreprises privées locales. Les assureurs-crédits synthétisent cette évaluation par des notes de risque, ou rating (voir plus bas).

• **Risque politique** : du point de vue des assureurs-crédits et des banquiers du commerce international, il recouvre particulièrement le risque d'insolvabilité d'un État ou d'une entité publique, c'est-à-dire un acheteur qui ne peut être mis administrativement en faillite, mais aussi le risque de non-transfert (voir ci-dessous). Il est généralement intégré par les assureurs-crédits dans l'évaluation globale du risque pays.

• **Risque de non-transfert** : il recouvre le risque qu'une banque centrale se retrouve dans l'incapacité de transformer en devises les ressources en monnaie locale. Le fait générateur du sinistre peut être purement politique (coup d'État, décision autoritaire de blocage des sorties de capitaux, etc.) ou économique et financier (baisse ou absence de réserves de change). Un risque majeur pour les exportateurs. Cette notion est généralement intégrée dans l'évaluation du risque pays.

• **Risque commercial** : il concerne un acheteur « privé », c'est-à-dire celui qui peut être mis judiciairement ou administrativement en faillite. Il recouvre le risque d'insolvabilité de fait ou de droit (procédure collective type dépôt de bilan) de l'acheteur, donc le risque de non-paiement de sa créance vis-à-vis de l'exportateur.

Sécuritaires et logistiques

Les risques sécuritaires et logistiques sont les risques externes pesant sur la bonne fin d'une expédition de marchandises physiques. Ils peuvent être d'origine politique et sociale, mais également réglementaire ou liés au contexte local de gouvernance.

ASSURANCE-CRÉDIT

L'assurance-crédit (*credit insurance*) est une assurance qui couvre le crédit qu'une entreprise accorde à une autre entreprise, précisément le risque de non-paiement à échéance d'une facture ou d'une traite. Elle peut également couvrir le crédit ou la garantie qu'une banque accorde à une entreprise dans le cadre d'une opération commerciale (confirmation de crédit documentaire,

par exemple). À l'export, les principaux risques qu'ils peuvent couvrir sont politiques et commerciaux.

On trouve deux types d'intervenants :

- les assureurs-crédits privés, qui couvrent essentiellement des opérations à court terme (délais de paiement de moins d'un an) et moins fréquemment des opérations moyen et long terme (plus d'un an) ;
- les assureurs-crédits étatiques (aussi appelés agences de crédit export), qui couvrent des opérations d'exportation qui se règlent à moyen et long terme. Avec la crise financière, ces intervenants étatiques ont fait un retour remarqué sur les opérations court terme.

MOYENS DE PAIEMENT

• **Crédit documentaire** : *documentary credit*

Les financiers utilisent aussi le terme de « lettre de crédit » (L/C). Mais attention car, en anglais, le terme « letter of credit » peut recouvrir des instruments qui n'ont pas du tout la même portée (risque de fraude car la vraie lettre de crédit est révoquable, attention au champ SWIFT 40 E, applicables rules).

Le crédit documentaire est une opération bancaire par laquelle un exportateur et un importateur, par l'intermédiaire de leurs banques respectives, s'engagent l'un à délivrer la marchandise, l'autre à la payer, à la condition que les documents prévus dans le contrat aient été reconnus conformes aux termes et conditions du crédit par leurs banquiers respectifs. Ce type de crédit est mis en place, à la demande de l'importateur, par une banque (dite « banque émettrice »). Le plus souvent, l'exportateur demande à une autre banque d'apporter sa confirmation (voir plus bas).

• **Crédit documentaire irrévocable** : *irrevocable documentary credit*

Il implique que la banque émettrice du crédit documentaire ne pourra le révoquer, l'annuler. Le caractère irrévocable des crédits documentaires est devenu automatique dans le cadre des règles RUU 600 de la Chambre de commerce internationale (International Chamber of Commerce, ICC), entrées en vigueur en 2007. Mais la mention « irrévocable » doit être précisée si jamais le crédit documentaire est émis sous les règles précédentes (RUU 500 ou antérieures de l'ICC).

• **Crédit documentaire confirmé** : *confirmed documentary credit*

Crédit documentaire contre-garanti par une banque (dite « banque confirmante ») pour le compte de l'exportateur à la demande de celui-ci.

Cette confirmation garantit l'exportateur contre les risques de non-paiement liés à la banque émettrice du crédit documentaire, au pays de l'importateur et au non-transfert. La confirmation est un engagement le plus souvent sans recours.

Elliworld, votre solution de gestion
du risque clients et fournisseurs à l'international



Solvabilité & santé
financière des entreprises
sur 72 pays en ligne

Elliworld vous accompagne dans
votre stratégie de conquête à
l'international

www.ellipro.fr
0 825 123 456 (0,15 € TTC/minute)
relations-clients@ellipro.fr

Elliworld, la gamme internationale d'Ellipro,
une offre proposée par Ellisphere, une entreprise de Natixis

Ellisphere est membre du réseau BIGNet qui regroupe
les leaders européens de l'information d'entreprise

www.ellisphere.com - www.ellisphere.fr

Lille - Lyon - Marseille - Nanterre - Nantes - Strasbourg - Toulouse - Tours
Siège social : Immeuble Via Verde - 55 place Nelson Mandela - 92000 NANTERRE
SA au capital de 2 500 002 euros - 482755741 RCS Nanterre

Elliworld